



Les restaurants représentent près de 79 % des établissements du GSA

L'Hébergement et restauration¹ compte 310 établissements² en 2022, soit 2,8 % de l'ensemble des entités de la Principauté, dont 245 sont des restaurants (79,0 % du GSA). À Monaco, les établissements relevant de l'Hébergement sont uniquement des hôtels. La majorité des structures du secteur (59,0 %) sont sous la forme juridique Société à Responsabilité Limitée.

En 2022, 24 entités ont été créées en Hébergement et restauration (17 en 2021), ce qui représente 2,8 % des créations totales (860). Ce résultat place le GSA en bas du classement en termes de créations d'établissements devant la Construction (2,7 %) et l'Industrie (0,7 %). Par ailleurs, 21 ont été radiés définitivement en 2022 (11 en 2021). Comparativement à 2021, la Principauté enregistre ainsi 3 établissements nets supplémentaires dans le GSA.

L'ancienneté des établissements est supérieure à la moyenne globale de la Principauté (14,5 ans contre 13,1 ans).

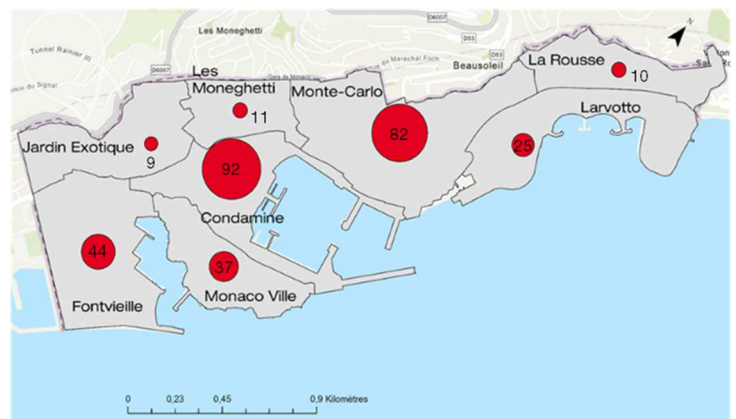
La majorité des entités de l'Hébergement et restauration sont situées dans le quartier de la Condamine (92) suivi de Monte-Carlo (82) et de Fontvieille (44).

1. Nombre d'établissements en activité du GSA en 2022

	Nombre d'établissements	Poids
Restauration	294	94,8%
Restaurants et services de restauration mobile	245	79,0%
Traiteurs et autres services de restauration	27	8,7%
Débites de boissons	22	7,1%
Hébergement	16	5,2%
Hôtels et hébergement similaire	16	5,2%
Total	310	100%
Total en Principauté	11 230	

Sources : Direction du Développement Economique, IMSEE

2. Répartition des établissements en activité de l'Hébergement et restauration par quartier en 2022



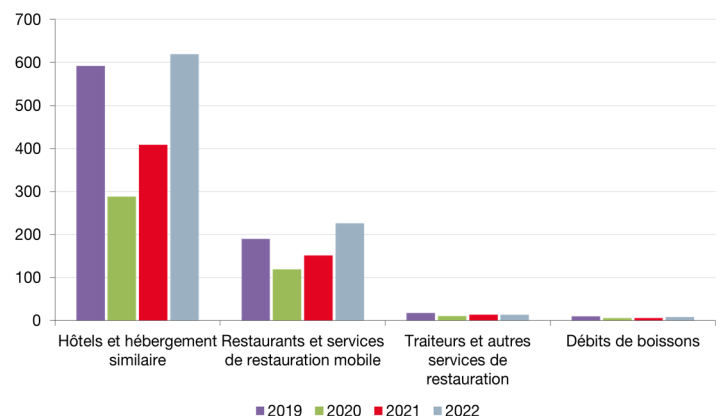
Sources : Direction du Développement Economique, IMSEE

L'hébergement génère plus de 70 % du chiffre d'affaires du GSA

Avec 868 millions d'euros en 2022, le chiffre d'affaires de l'Hébergement et restauration a augmenté de près de 50 % par rapport à l'année précédente. Il dépasse ainsi pour la première fois son niveau d'avant crise (809 M€ en 2019). Le secteur représente désormais 4,9 % du chiffre d'affaires de la Principauté hors Activités financières et d'assurance, ce qui en fait le huitième contributeur global (6,2 % et septième en 2019).

La structure atypique de ce secteur fait que les 16 hôtels réalisent 71,4 % du chiffre d'affaires tandis que les 245 restaurants en génèrent 26 %. Par rapport à 2021, ce résultat a toutefois fortement augmenté pour les deux. Ainsi l'Hébergement, fortement impacté par la crise sanitaire, affiche une progression de 51,5 % de son chiffre d'affaires qui atteint 619 M€ en 2022. Celui des Restaurants et services de restauration mobile, deuxième contributeur du GSA, augmente lui de 49,5 % (226 millions d'euros).

3. Évolution du chiffre d'affaires du GSA par groupe NAF



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

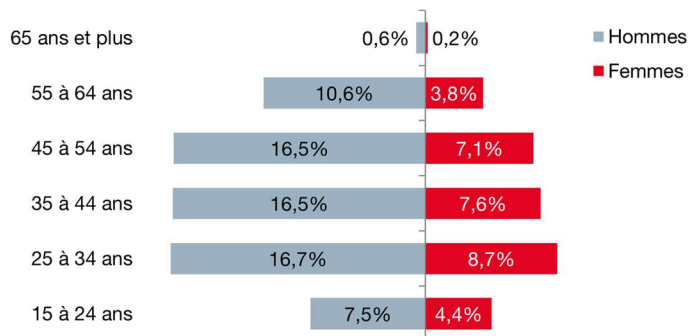
L'hébergement représente également près de 70 % des salariés du GSA

4. Répartition des salariés et des employeurs en 2022

	Salariés			Employeurs		
	Nombre	Var 21/22	Part	Nombre	Var 21/22	Part
Hébergement	5 371	6,1%	68,4%	11	0,0%	6,0%
Hôtels et hébergement similaire	5 371	6,1%	68,4%	11	0,0%	6,0%
Restauration	2 477	18,7%	31,6%	173	1,2%	94,0%
Restaurants et services de restauration mobile	2 255	20,6%	28,7%	154	2,7%	83,7%
Traiteurs et autres services de restauration	150	1,5%	1,9%	8	-27,3%	4,3%
Débites de boissons	72	4,5%	0,9%	11	10,0%	6,0%
Total	7 848	9,8%	100%	184	1,1%	100%
Total en Principauté	55 472	4,4%		6357	0,5%	

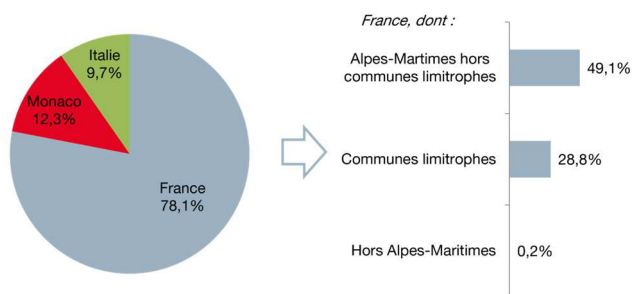
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

5. Répartition des salariés du GSA selon la tranche d'âge et le sexe en 2022



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

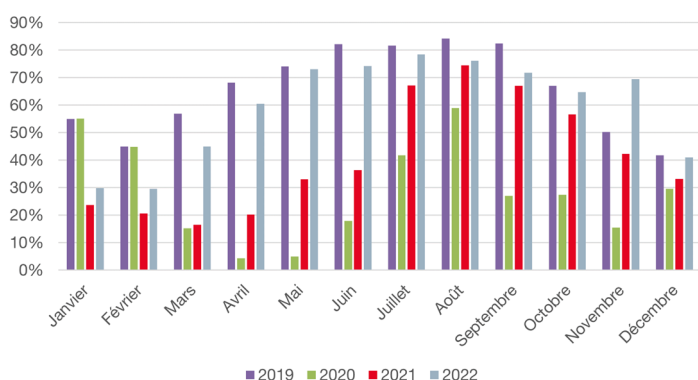
6. Répartition des salariés du GSA selon le lieu de résidence en 2022



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Zoom sur l'hôtellerie : reprise de la fréquentation hôtelière après 18 mois difficiles

7. Évolution mensuelle du taux d'occupation hôtelier



Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Fin 2022, l'Hébergement et restauration compte 7 848 salariés³ « actifs » (ayant travaillé au moins une heure), soit +9,8 % par rapport à 2021. À ce titre, le secteur est le deuxième employeur de la Principauté derrière les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien. Avec 5 371 salariés, l'Hébergement en emploie la plus grande partie (68,4 % du GSA). Le nombre de salariés a toutefois augmenté davantage dans la Restauration que dans l'Hébergement entre 2021 et 2022 (+18,7 % contre 6,1 %).

184 employeurs relèvent de ce secteur en 2022 contre 182 en 2021 (+1,1 %). Les restaurants représentent 83,7 % des employeurs (soit 154).

La proportion de femmes dans ce GSA est inférieure à celle de l'ensemble de la population salariée de Monaco (31,6 % contre 38,9 %).

Le GSA a une répartition atypique des salariés selon leur tranche d'âge : les 25-34 sont surreprésentés par rapport à l'ensemble de la Principauté (25,4 % contre 22,2 %). L'âge moyen des salariés est de 41,7 ans. C'est plus jeune qu'au global (42,4 ans).

En 2022, 5 890 salariés de l'Hébergement et restauration sont domiciliés en France (soit 78,1%). 49,1 % d'entre eux résident dans les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes et 28,8 % sont des habitants des communes limitrophes (contre 23% au global). 12,3 % des salariés du secteur habitent à Monaco (contre 11 % au total) et 9,7 % en Italie (8,7% au total).

Enfin, la majorité des salariés de l'Hébergement et restauration sont de nationalité française (60,6 %) suivis des Italiens (20,4 %). Le secteur est aussi celui qui emploie le plus de Monégasques (427 en 2022, soit 5,5% du GSA).

Après une année et demie difficile pour le secteur, la fréquentation des hôtels de la Principauté en 2022 poursuit sa reprise lancée fin 2021. Le taux d'occupation annuel est ainsi passé de 28,5 % en 2020 à 59,4% en 2022. Cependant, ce dernier demeure toujours inférieur à 2019 où il était de 65,9 %.

Au niveau mensuel, le taux d'occupation a progressé en 2022 et les trimestres se distinguent. Au premier trimestre, le taux reste très en deçà des niveaux observés en 2019, tandis que les deuxième et troisième trimestres marquent un rattrapage très prononcé de son niveau d'avant crise. Enfin, le taux d'occupation décolle au quatrième trimestre avec notamment un niveau au mois de novembre supérieur de 19 points par rapport à 2019.

1. Le secteur **Hébergement et restauration** comprend la mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate. Ce secteur ne comprend pas la préparation de repas et de boissons qui ne sont pas destinés à une consommation immédiate ou qui sont vendus par l'intermédiaire de canaux de distribution indépendants, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'activités de commerce de gros ou de détail.
2. Plusieurs établissements sont rattachés à un même employeur. Les établissements de restauration des hôtels ne sont pas enregistrés indépendamment de l'hôtel.
3. Un acteur majeur de l'économie monégasque regroupe l'ensemble de ses salariés (jeux, hôtellerie, restauration) dans le GSA Hébergement et restauration.